

DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE :
VALABLE UN AN

Code : PR2FR04

Version : 02

Date : 05/05/2023

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit

Nom et prénom :

RE HADJ Fatiha

Matricule : 2373

N° CIN : 765158

Adresse :

178, Albadri Béchara Tensira

Bénéficiaire de soins : Adhérent Conjoint Enfant

Partie réservée au médecin traitant

Je soussigne :

Spécialité :

Professeur Benhouazza Karima

N° ICE :

N° INPE :

Rhumatologue Podologue
Appt. N° 10, Agdal - Rabat

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Tel.: 05 37 57 23 67

INP : 101123420

ICE : 001748754000041

IF : 40.43.12.69

Nécessitant un traitement d'une durée : < 3 mois Entre 3 et 6 mois A vie

Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

Néoplasie adénopathie
ostéo porose

Dont ci-joint ordonnance :

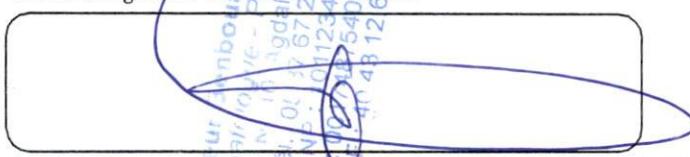
Traitements prescrits :

Ven and p

Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables

Fait à : _____ / _____ / _____

Cachet et signature du médecin traitant :



En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées



Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit

Nom et prénom :

Matricule : 9273

N° CIN : A 65158

Adresse : 128 Albadri Meknès Tensift

Bénéficiaire de soins : Adhérent Conjoint Enfant

Partie réservée au médecin traitant

Je soussigne :

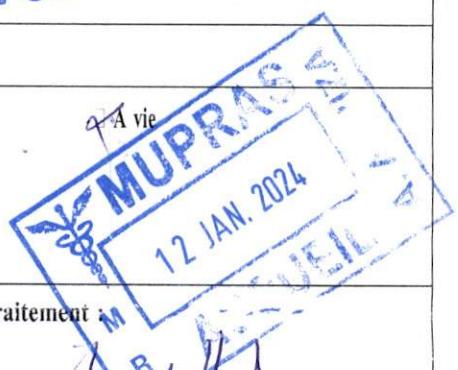
Spécialité :

N° ICE : 001913965000093

N° INPE 101187763

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Nécessitant un traitement d'une durée : < 3 mois Entre 3 et 6 mois À vie



Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

Le sujet a symptomé au mois de Janvier.
Il a été traité par l'Ambrisine + Methylprednisolone.

Dont ci-joint ordonnance :

Traitement prescrit : DEFAX 30 mg / VRIASS 50 mg / Retanox pul.
Sustol 250 mg / Synecort 10 mg / Airstaticron 200 mg -
Tous à prendre 1 fois par jour.

Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables

Fait à : Tensift le 02 JAN 2024

Cachet et signature du médecin traitant



En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées